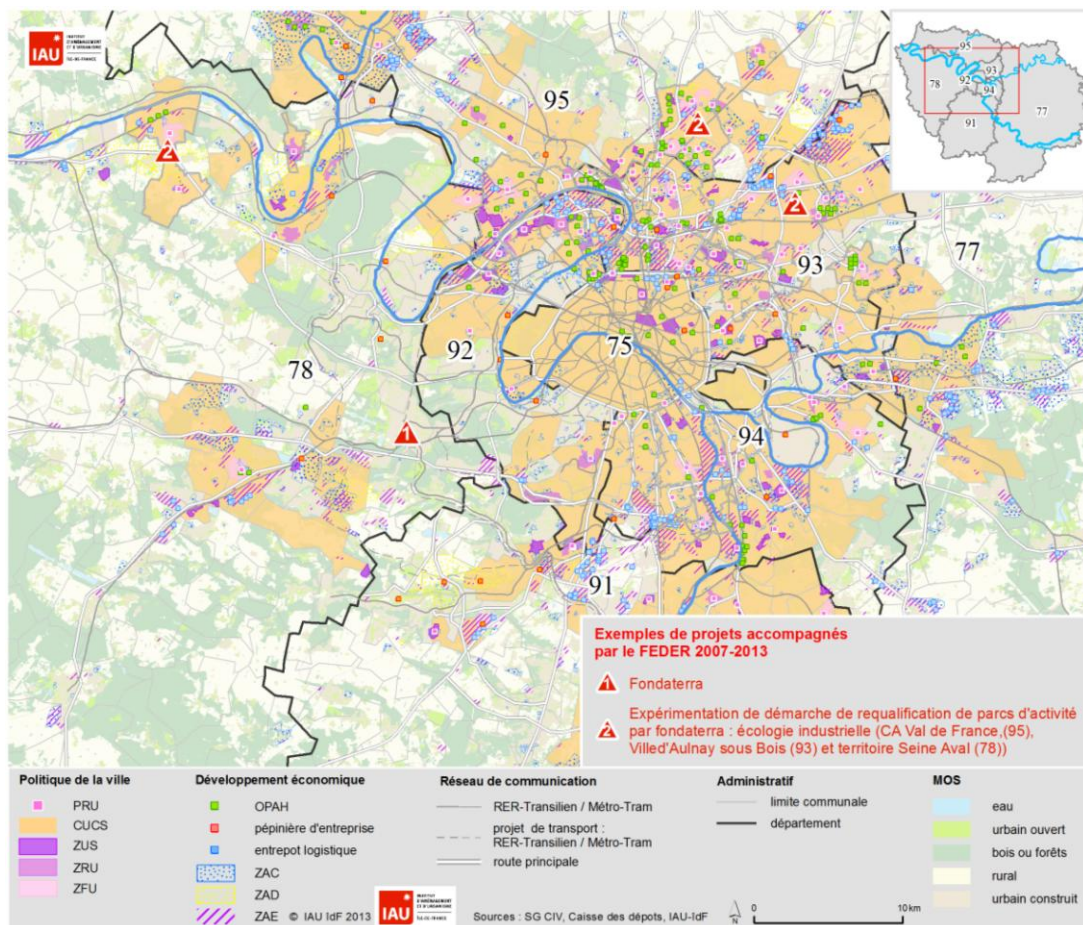




Expérimentation de démarches de requalification de parcs d'activité par FONDATERRA



Directeur de la publication :
François Dugeny
Auteur :
Olivier Mandon, assisté
par Monique Chevrier
Cartographie :
Marie Pagesy-Boissier
Sous la direction de
Catherine Boillot
IAU île-de-France
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
www.iau-idf.fr

Porteur du projet

Fondaterra, Fondation européenne pour des territoires durables, officiellement créée en septembre 2004 sous la forme d'une association loi 1901, est, depuis le 16 avril 2009, une Fondation partenariale de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, avec des groupes industriels EDF, GDF SUEZ et Vinci Construction qui sont membres fondateurs.

La mission de la fondation Fondaterra est d'accompagner la transition vers des territoires durables, avec l'ensemble des parties prenantes, par deux types d'actions :

- co-construction de projets innovants,
- sensibilisation et diffusion des connaissances.

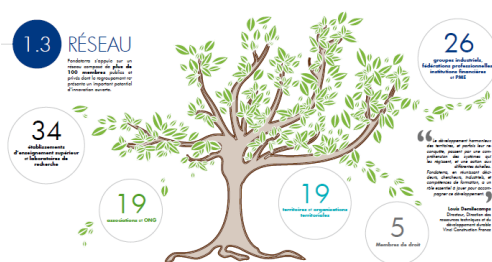
« La fondation met en application une démarche à l'échelle du territoire, intégrée aux enjeux globaux de l'économie et de la croissance verte. Sa spécificité est d'apporter une réponse pragmatique à une problématique globale grâce à une approche interdisciplinaire et multisectorielle par l'application de projets démonstrateurs qu'elle met sur pied avec ses partenaires publics et privés. Cette application est nécessaire pour évaluer leur faisabilité, pour accompagner la transition des territoires vers un modèle de développement décarboné et pour permettre l'évolution des pratiques. Répondant à sa mission d'intérêt général, Fondaterra incite à la multiplication d'expériences similaires à l'échelle nationale et internationale, notamment grâce à la production et à la diffusion d'outils méthodologiques. Elle organise également des concours, des colloques, participe à des débats publics et des campagnes afin de sensibiliser le plus large public aux différentes thématiques de développement durable.

Fondaterra souhaite impulser la 3ème révolution industrielle et participer à la transition énergétique en misant sur la croissance verte pour l'essor socio-économique des territoires, et permettre, par un écosystème d'innovation ouverte, la transition vers des territoires résilients et bas carbone. Ainsi la fondation fait émerger de nouveaux usages pour une ville durable, intelligente et dynamique, notamment grâce à l'intégration des technologies de l'information et de la communication. Elle valorise les bonnes pratiques déployées individuellement et collectivement et soutient le tissu économique des territoires par la formation et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, afin de répondre aux besoins des métiers de demain. »¹

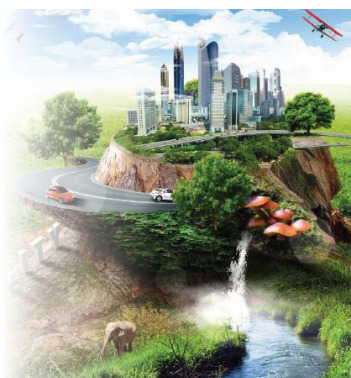
¹ Dixit Rapport d'activités de Fondaterra.



Rapport d'activité 2012



Le réseau Fondaterra



Écologie territoriale et métabolisme urbain

Le projet FEDER développé par FONDATERRA sur l'expérimentation de démarches de requalification de parcs d'activité

Le projet Feder mené porte sur l'expérimentation de démarches de requalification de parcs d'activités économiques : gestion environnementale, services aux entreprises, synergies / symbiose industrielle.

Fondaterra a coordonné sur la région Île-de-France un projet innovant d'écologie industrielle et territoriale, à travers trois sites pilotes : la communauté d'agglomération de Val de France (Val d'Oise), la ville d'Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis) et le territoire de Mantes Seine Aval (Yvelines). Ces sites ont été retenus pour développer des expérimentations répondant à des problématiques complémentaires, relevant des domaines social, économique et environnemental.

La démarche repose sur une coopération multi acteurs pour une vision partagée des territoires et associe notamment les partenaires de la Région Île-de-France (Agence Régionale du Développement) et de l'Europe (Financements à 45% par fonds FEDER PRAI), ainsi que de nombreux représentants des territoires, des institutions et des industriels, à l'échelle locale et régionale.

L'écologie territoriale part de l'idée simple selon laquelle les systèmes industriels peuvent se comporter comme des écosystèmes naturels, où les déchets d'un organisme servent de matière première pour d'autres. Dès lors, il est possible d'optimiser les flux entrants et sortants d'une entreprise, grâce à des échanges de flux, des mutualisations de services, ou des partages d'équipements entre acteurs du territoire. Des expériences concrètes à l'international mettent en évidence les nombreuses retombées qui peuvent être attendues d'un tel projet d'écologie territoriale : accroissement de l'efficacité économique, réduction des impacts environnementaux, amélioration de l'offre de formations et d'emplois, etc.

Éclairage relatif à « l'expérimentation d'écologie territoriale sur la Zone Industrielle Val de France² – Val d'Oise »

Fondaterra a proposé la mise en place d'une conduite du projet³ expérimental de Val de France par l'intermédiaire :

- D'un diagnostic du territoire : entre 2005 et 2006, une équipe de projet a constitué une base d'informations réalisée sur le territoire par les différents acteurs. Des entretiens et des réunions de l'équipe ont permis la production d'un document de synthèse, Diagnostic VDF dont les sujets principaux étaient :
 - Description économique, sociale et environnementale de la zone industrielle (ZI) et du territoire.
 - Identification des acteurs locaux et régionaux.
 - Définition des problématiques de la ZI et des actions engagées.
 - Élaboration de pistes d'actions.
- D'une enquête de terrain : sur la base d'un retour d'enquête (26 questionnaires renseignés par 26% des entreprises et 24% des salariés de la ZI), des attentes en termes de services aux entreprises sont apparues dont les principales sont : l'amélioration de la desserte et la fréquence des transports en commun, la création de parking poids lourds et la création d'un restaurant inter-entreprises.

² Cette expérimentation est aussi identifiable dans le cadre du PUI de Val de France – Cf. fiche PUI Val de France.

³ Un comité de pilotage (intégrant les acteurs : CA Val de France, CCI de Versailles Val d'Oise Yvelines, Fondaterra, Aéroport de Paris, les villes de Sarcelles et Villiers-le-Bel, l'association SAVI, l'association ASP1, le CG du Val d'Oise et l'ANPE) se réunira lors des différentes phases de l'expérimentation. De plus, l'équipe de projet (CA Val de France, CCIV, Fondaterra) s'est réunie 1 à 2 fois par mois.

Cette problématique locale identifiée, un programme d'actions a été proposé autour de 6 projets :

1. **Des systèmes de transport « solidaires »** : par la mise à disposition d'un véhicule de location à tarif avantageux pour les bénéficiaires des emplois de la ZI. L'action est appuyée par l'association Papa Charlie ; par l'incitation au transport solidaire se basant sur un réseau pré-existant de locataires de véhicules « pap Charlie » ; par la création d'un service d'insertion professionnelle pour du transport d'entreprise à la demande ; et par la requalification de véhicules obsolètes par des apprentis de l'Institut des Métiers de l'Artisanat de Villers-le-bel.
2. **Un Comité Habitat** : pour traiter la demande de logements locale, gérer les situations familiales les plus délicates ou informer de l'utilisation possible du 1% logement des entreprises de la ZI, le Comité Habitat du Val de France pouvait permettre la réalisation des services suivants :
 - Une bourse de logements locatifs conventionnés (par la mutualisation innovante du 1% logement des entreprises de la ZI).
 - Une boutique logements (point d'accueil offrant par exemple une information sur les locations ou ventes de particuliers).
3. **Un restaurant inter-entreprises** : soit la mise en place d'un RIE pouvant proposer 150 repas/jour.
4. **Un point santé** : soit une réponse de la CA Val de France à une demande d'implantation d'un centre de médecine du travail.
5. **Une étude déchets** : en associant l'IUT de Sarcelles, une étude sur la gestion des déchets des usagers de la ZI pourrait être réalisée.
6. **Un plan de communication** : dans l'objectif de retenir le tissu économique de la ZI, des actions de communication au sein de la CA et vers son environnement extérieur sont proposées.

Fondaterra propose aussi la mise en place d'un gestionnaire de la ZI. Par l'intermédiaire d'une association Loi 1901, un partenariat public-privé de la zone peut être envisagé. Il associerait les acteurs locaux : la CA, les deux communes de la CA, le GIP ADIFE et les associations de propriétaires ASPI et d'industriels SAVI.

Point de vue du coordinateur du projet et avenir :

- La création de Fondaterra s'est accompagnée d'une totale découverte de la politique régionale européenne et des procédures liées aux FEDER. La particularité du projet est que son financement FEDER a été réalisé lors des deux périodes 2000-2006 et 2007-2013 des politiques structurelles. Lors de sa création, un rapport privilégié a été entrepris avec le référent instructeur : IAU îdF, pour le compte du Conseil régional Île-de-France. Lors de la création du projet, l'identification des villes ou territoires pilotes a été faite conjointement avec l'ARD et l'IAU îdF.
- La mobilisation des fonds financiers a été plus longue qu'estimée et le processus de justification pour règlement était lourd.